



**CODESPAR**

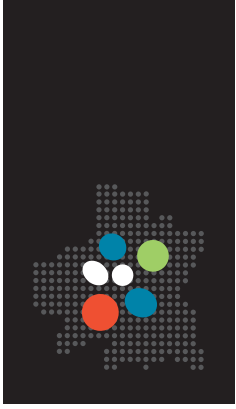
Anticiper, mobiliser, développer

Les contributions  
du CODESPAR  
NOVEMBRE 2013

*Comment permettre aux  
élèves du secondaire  
d'ouvrir le champ des  
possibles en terme de  
métiers et de choix  
d'orientation ?  
Diagnostic partagé et  
propositions d'actions de  
jeunes citoyens du  
bassin rennais.*

# Pour une transition douce entre la formation et le monde professionnel





# SOMMAIRE

- 3 Introduction**
- 5 Diagnostic partagé des parcours de jeunes**
  - 5 Des parcours multiples et allers-retours
  - 5 Témoignages de parcours-types
  - 7 Représentations, univers de projections différents...
  - 7 ... qui provoquent des inégalités entre les jeunes
  - 8 Choisir et suivre son orientation : une difficulté pour certains, un non-choix pour d'autres
  - 9 Inadéquations entre projet, formation et emploi
  - 9 Des dispositifs de découverte métiers volontaristes, mais encore trop flous
- 11 Perception et opinion du groupe**
  - 11 L'obligation de réussite scolaire et d'insertion professionnelle
  - 12 De la difficulté à sortir des normes
  - 12 L'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage
- 13 Propositions**
  - 13 Propositions d'expérimentations à court terme sur le territoire
  - 14 Préconisations à moyen terme vers une transition douce entre formation et entreprise
- 15 Perspectives pour le groupe-projet**
- 15 Annexes**
- 26 Méthode de travail**
- 27 Glossaire**

# Introduction

Trouver un premier emploi peut aujourd'hui s'avérer très long lorsque l'on sort de formation initiale. La perspective du métier souhaité, correspondant aux attentes en termes de contrat et de contenu, reste lointaine. Les chiffres appuient ce constat : depuis la crise de 2008, d'après Pôle emploi, le taux de chômage des jeunes bretons a subi deux hausses marquées en 2009, puis en 2012. 40 610 demandeurs d'emploi en fin de mois de moins de 26 ans sont sur les listes de Pôle emploi Bretagne en juin 2013. Et, d'après l'observatoire des inégalités, la moitié des jeunes de 15 à 24 ans a un emploi précaire (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage) en 2011 contre 17 % au début des années 1980.

Le contexte économique actuel est le premier facteur d'explication de cette situation qui se détériore pour les générations de jeunes actifs. Mais ce n'est pas le seul. La problématique de la transition entre l'école et l'entreprise ne peut être résumée à un contexte conjoncturel peu enclin à créer de l'emploi. Beaucoup d'autres facteurs influent sur ce passage vers l'autonomie, tout au long du parcours, de l'enfance à l'âge adulte.

La marche entre l'école et l'entreprise apparaît trop haute. Cette phrase résume le diagnostic partagé des participants au groupe-projet et est le point de départ de leurs questionnements. Pourquoi, comme le constatent eux-mêmes les élus nationaux sur le site « Refondons l'école de la république », l'École « ne parvient pas à réduire la part des jeunes qui échouent, ni l'impact des inégalités sociales sur les parcours scolaires » ? Et comment expliquer le décalage entre les compétences acquises en formation et celles à développer dans un contexte professionnel ?

Composé de jeunes citoyens de moins de 30 ans, le groupe-projet « Jeunes et territoire » du CODESPAR propose un tour d'horizon en termes de constats, et affirme ses ressentis et son positionnement. Puis, s'appuyant sur l'expérience de terrain de chacun, et d'échanges avec des acteurs locaux, la troisième partie reprend les propositions du groupe. Le titre de cette publication « Vers une transition douce entre la formation et le monde professionnel » illustre leur conviction dans la capacité des acteurs locaux à inventer des réponses territoriales pour s'en rapprocher.

Nota bene : les citations présentes dans cette contribution émanent des propos des participants lors des réunions du groupe.



Crédit photo : D. GOURAY, Rennes Métropole

# Diagnostic partagé des parcours de jeunes

## Des parcours multiples et allers-retours

De tout temps il y a eu plusieurs jeunesses, dont l'origine se trouve dans la multiplicité des parcours, des histoires, des rencontres de chacun. Jusqu'à récemment, le passage à l'âge adulte était matérialisé par le service militaire notamment.

En 2013, ce n'est plus le cas. Il n'y a plus d'âge limite, il n'y a plus de rites de passage. Comme l'analyse Patricia Loncle\*, les générations arrivant dans le monde du travail sont des « générations yoyos », où les trajectoires de chacun peuvent être fragmentées, et surtout, sont réversibles, avec des perspectives incertaines. Les parcours sont souvent faits d'allers-retours entre formation, emploi, recherche d'emploi, compléments de formation, année de volontariat...

Les participants du groupe sont conscients de cet avenir sans parcours tracé et qui semble moins souriant que celui de leurs parents. En parallèle, selon Patricia Loncle, on constate en France le plus faible niveau de considération des jeunes par les adultes, parmi les pays de l'OCDE.

Les résultats d'une étude de l'INJEP\*\* confirment un autre ressenti du groupe : une fracture de la jeunesse française se creuse peu à peu, selon le niveau de diplôme et l'origine. De plus en plus de jeunes en difficulté rejettent une société qui tend à les exclure, prennent leurs distances avec les valeurs démocratiques, se radicalisent\*\*\*. Les repères se fragilisent pour un nombre non négligeable de jeunes, alors qu'il est aujourd'hui essentiel qu'ils gardent confiance en eux.

Une autre frange de jeunes sont à l'inverse de plus en plus dans l'affirmation de valeurs, ont confiance, portent un espoir. C'est le cas des participants du groupe-projet, qui n'hésitent pas à manifester leurs attentes et leurs idées.

---

*« Parler des jeunes, c'est déjà se tromper. Quoi de commun entre le diplômé d'une grande école et le laborieux rescapé d'un bac sans qualification, entre le mirobolant créateur d'une start-up et le dealer débutant dans un quartier difficile, entre un adolescent de seize ans et un homme de 30 ans ? »*

*Les jeunes et l'entreprise : des noces ambiguës  
Hervé Sérieyx, 2002*

---

## Témoignages de parcours-types

Plusieurs typologies de parcours de jeunes ressortent des échanges du groupe :

- **« linéaire »** : des parcours scolaires sans ruptures et sans questions jusqu'au bac, aux études supérieures ; la famille est en soutien, ouvre les possibles pour les jeunes ; cependant l'anticipation sur l'entrée dans le marché du travail peut parfois manquer, et la confrontation à la réalité de l'emploi reste une période délicate.
- **« Ça s'est fait pas à pas, sans embuches, mais sans savoir où je voulais aller. »**
- **« par dépit »** : des parcours où les jeunes ne se questionnent pas, et où l'école est subie. Le choix d'orientation se fait selon leurs repères familiaux, la proximité géographique du lieu de formation. Les métiers se résument à ceux de leur entourage.

\*  
Enseignant-chercheur en sociologie et sciences politiques à l'EHESP (École des Hautes Études en Santé Publique), titulaire de la chaire de recherche sur la jeunesse. Patricia Loncle est intervenue devant le groupe-projet en février 2013.

\*\*  
Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes français depuis 30 ans, INJEP.

\*\*\*  
Insertion des jeunes, mode d'emploi, Ligue de l'enseignement, Mensuel n° 205, janvier 2013.





Crédit photo : D. GOURAY, Rennes Métropole

*« Habitant dans une petite ville, je n'ai pas eu le choix dans mon orientation vu les formations proposées dans les lycées et établissements à proximité. »*

- **« iceberg »** : les jeunes, indépendants dans leur fonctionnement, se questionnent, veulent tester et choisir leur formation, vont chercher l'information, même s'ils ne la trouvent pas forcément sur le moment. Ils découvrent aussi par eux-mêmes les réalités et les difficultés de l'orientation, du coût induit des formations, de l'emploi...

*« Je n'avais pas vu tout ce qui était caché. »*

- **« Montagne russe »** : après la formation, les jeunes subissent une période de chômage, puis un ou plusieurs emplois de courte durée qui peuvent être alternés avec une recherche d'emploi. Finalement le métier ne correspond pas à l'image qu'ils s'en font ou alors les perspectives d'emploi sont faibles impliquant un retour en formation, aux stages...

Ces illustrations de parcours se veulent imaginer les réalités vécues par des jeunes et n'ont pas de visée représentative de toutes les réalités.

La question de la valorisation de ces expériences variées se pose pour le groupe. Pourtant très riches, celles-ci sont souvent difficiles à faire valoir, à l'écrit dans les curriculum vitae, et lors des entretiens, où l'entreprise est en attente d'un fil rouge dans le parcours des postulants. Le fait de disposer de plusieurs expériences différentes est encore aujourd'hui trop souvent vu comme synonyme d'instabilité.

Les jeunes ont-ils aujourd'hui moins d'attachement à l'entreprise que les générations précédentes ? Le contrat à durée indéterminée est-il encore un objectif à atteindre ? En réponse à l'exigence de flexibilité, de souplesse, les jeunes « zappent » de plus en plus. Néanmoins, une récente enquête tend à prouver une volonté de stabilité des jeunes :  $\frac{3}{4}$  des jeunes interrogés souhaiteraient devenir fonctionnaire si cela leur était possible\*.

\*  
Enquête IPSOS  
- « Les jeunes et  
l'emploi public » –  
Mars 2012

## Représentations, univers de projections différents...

Les trajectoires qui semblent possibles et les métiers connus des uns et des autres dépendent fortement des repères dont chacun a bénéficié depuis son enfance.

Le modèle familial est le premier facteur de variabilité dans les représentations de chacun. Les parents orientent, volontairement ou non, l'enfant, l'élève, sur les études qu'il faut faire, ou ne pas faire. Dans le même sens, la connaissance des métiers se résume, au moins dans un premier temps, aux métiers proches de ceux des parents et de l'environnement quotidien.

À cela, s'ajoute l'influence des instituteurs, professeurs, animateurs jeunesse... et de l'entourage, notamment le cercle amical.

À l'ère des écrans omniprésents (télévision, ordinateur, tablette, smartphone...), les médias diffusent également des images faussées, de nombreux stéréotypes desquels il n'est pas évident de se détacher.

*« D'après une émission de télé, le CAP n'est pas un diplôme... »*

D'autres facteurs propres à chacun peuvent jouer également dans les projections des métiers que l'on peut exercer : le sexe de la personne, son origine familiale, son lieu de résidence, ou encore son éventuel handicap.

Ces variables relèvent de deux dimensions pour le groupe de travail :

- origine extérieure : des adultes vers le jeune, de la société vers les individus qui la composent ;
- origine intrinsèque : dépend de la manière dont l'enfant puis l'adolescent comprend, analyse, interprète ces informations, ce qui définit son univers de projection.

## ... qui provoquent des inégalités entre les jeunes

Ces spécificités provoquent trop souvent des inégalités entre les jeunes. Le premier exemple pris par le groupe de travail est celui de la divergence des choix fille/garçon dans leur orientation, qui s'illustre de manière flagrante lorsque l'on voit la répartition des sexes dans les classes techniques ou d'action sociale par exemple.

Les populations minoritaires, jeunes ou non, sont également trop souvent victimes de discrimination : les jeunes migrants, les étudiants qui travaillent, la jeunesse défavorisée (25 % des jeunes), les jeunes handicapés...



La plateforme Nadoz est le site régional d'information et d'orientation sur les formations et les métiers. Elle résulte d'un partenariat entre l'Onisep, l'académie de Rennes et la Région Bretagne. À destination des collégiens, le site liste l'ensemble des formations et établissements scolaires de la région, et utilise vidéos, articles, agendas et actualités pour informer sur les métiers et les lieux d'information à proximité.

Dans une même logique territoriale, trois chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre d'agriculture) ont développé le site [Bretagne-alternance.com](http://Bretagne-alternance.com) pour promouvoir l'alternance et faire le lien entre les entreprises et les jeunes en formation.

## Choisir et suivre son orientation : une difficulté pour certains, un non-choix pour d'autres

La diversité des formations, la méconnaissance des élèves des métiers existants et le manque de vision de leur réalité au quotidien ne facilitent pas les choix d'orientation. Les stages ne permettent pas réellement de voir la diversité des palettes existantes de métier.

« Sur les 2 000 métiers existants, on en connaît que 10 %... »

Des aides à l'orientation existent : accompagnement direct et documentation écrite notamment (voir fiches annexes). De plus en plus de plateformes sur le web sont également développées.

Pour autant, elles ne suffisent pas encore à y voir clair dans son projet ; deux autres facteurs seraient à l'origine de cette difficulté à choisir :

- les choix d'orientation sont souvent à faire « sous la contrainte du temps ». Le groupe exprime un manque récurrent de temps pour prendre un peu de recul avant de faire ses choix ;
- l'influence des parents n'est parfois pas neutre dans l'orientation de l'enfant qui se retrouve dans une filière qu'il n'a pas choisie, ou choisie par obligation.

Le choix de l'orientation dépend également des moyens dont dispose l'élève, en termes de soutien organisationnel et financier.

Les frais de dossier pour les concours, les coûts de déplacement pour les épreuves de sélection, l'éloignement géographique, ou les dépenses nécessaires à la vie quotidienne sur le lieu d'étude peuvent être des freins à l'accès à la formation.

L'exemple pris par le groupe est celui de l'alternance. Ce type de formation est de plus en plus demandé par les élèves, ce qui est un progrès dans l'amélioration de l'image de cette formation.

« L'alternance, ce n'est pas que BTS vente. »

Pourtant,

- elle peut être contraignante en termes de logistique et de frais secondaires pour le jeune : l'élève se retrouve avec deux à trois lieux de résidence (le lieu de formation, le lieu d'emploi et la résidence de ses parents) ;
- les entreprises ne recrutent pas encore assez de jeunes en alternance au vu de la demande.

Une enquête départementale de l'UDAF d'Ille-et-Vilaine auprès de ses adhérents souligne que les parents (dont 90 % se considèrent comment le premier soutien de l'enfant) voient à 93 % l'orientation scolaire comme une source d'inquiétude. Un parent sur six estime que le choix d'orientation n'a pas été libre et un sur dix pense que l'orientation de l'enfant ne lui a pas convenu.



Crédit photo : Entreprendre pour apprendre

Collégiens de la MFR de Goven et leurs aromates, produits de leur mini-entreprise.

### Développer l'envie d'entreprendre dès le collège

Tous les ans, des établissements scolaires moteurs et des entrepreneurs volontaires s'impliquent dans l'organisation de la semaine école-entreprise.

D'autres établissements scolaires, de l'école au collège, peuvent prendre part aux projets proposés par Entreprendre pour Apprendre. Des collégiens peuvent ainsi créer de toute pièce leur mini-entreprise.

Sur ces deux dispositifs proposés, l'objectif est de faire découvrir le monde de l'entreprise et de donner envie d'entreprendre aux élèves qui ont l'occasion d'y prendre part.



## Inadéquations entre projet, formation et emploi

Enfin, c'est trop souvent à l'entrée dans le monde du travail que l'on s'aperçoit de l'offre d'emploi associée au métier choisi. Le poste envisagé s'avère souvent plus complexe à décrocher qu'imaginé.

Le groupe observe des inadéquations croissantes entre les formations et les filières qui recrutent, que ce soient les formations initiales, ou les propositions de formation continue faites aux demandeurs d'emploi par exemple.

Pour ce qui est des formations initiales, les établissements scolaires ne disposent pas tous de la même aura et des mêmes moyens, selon la nature de l'établissement (lycée professionnel, grande école, université...), la mobilisation de l'équipe pédagogique ou encore le contexte local (secteurs économiques présents, dynamique entre acteurs...).

Concernant les formations proposées aux actifs en recherche d'emploi, les participants émettent des réserves quant à leur finalité : une formation est bien sûr toujours souhaitable, mais la politique des chiffres inciterait à inscrire des usagers de Pôle emploi en formation pour les rattacher à une ligne différente de celle des chômeurs de catégorie A\*.

Enfin, et surtout, l'élève en formation initiale est susceptible de choisir sa filière et son métier pour répondre à l'obligation d'« insertion professionnelle » et de « réussite », au détriment de ses souhaits et projets initiaux...

## Des dispositifs de découverte métiers volontaristes, mais encore trop flous

Le nombre d'intervenants concernant l'accompagnement à l'orientation, et plus largement l'accompagnement jeunesse, est conséquent et prouve l'intérêt et l'implication qu'ont les acteurs locaux, politiques, associatifs et privés concernant les projets des jeunes. Les participants au groupe constatent également qu'il n'en est pas forcément de même sur d'autres territoires.

Beaucoup d'outils sont mis en place à l'échelle nationale comme locale pour faciliter, d'une part, la prise d'information et le choix d'orientation pour les élèves, et d'autre part, pour suivre plus particulièrement ceux qui éprouvent des difficultés à trouver leur voie ou à rester dans le parcours scolaire. Plusieurs structures locales illustrent cette capacité à travailler ensemble :

- la Mission Locale (annexe 1) ;
- la Maison de l'Emploi, de l'Insertion, et de la Formation (annexe 2) ;
- l'Exploratoire (annexe 3) ;
- la Faculté des Métiers, et notamment son Service information métiers orientation (annexe 4) ;
- CCI Rennes / Faculté des Métiers : Commission « Rapprochement jeunesse et entreprise » (annexe 5) et dispositif « Je crée ma boîte » (annexe 5) ;
- Entreprendre pour apprendre (annexe 6) ;
- Chaire de recherche sur la jeunesse (annexe 7) ;
- Centre d'information et d'orientation de Rennes (annexe 8)...

Le Centre régional information jeunesse Bretagne (CRIJ) et les Points information jeunesse (PIJ) peuvent également apporter des premières informations sur l'orientation, les jobs d'été... (annexe 9).

\* Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont définis comme les « demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ». C'est la catégorie D qui regroupe les « demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ».

À l'échelle nationale, les documentations de l'ONISEP (annexe 10), la plateforme « Orientation pour tous », la création de parcours d'orientation de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> dans les collèges ou encore l'option DP3 (découverte professionnelle 3h) au collège sont cités par les participants au groupe de travail comme positifs et à développer.

Mais, malgré plusieurs rencontres, et une connaissance a priori fine des dispositifs chez les participants, leur diversité et la variabilité

de leur accès selon les publics et les territoires interrogent et complexifient la compréhension de ce qui existe et de ce qui peut être sollicité par chacun.

Le groupe constate donc la nécessité d'améliorer les dispositifs, en premier lieu en termes de coordination pour améliorer leur lisibilité. Ce constat est partagé par les acteurs rencontrés.

## Focus sur la Faculté des métiers et l'Exploratoire



L'Exploratoire met à disposition du public des tables métiers aux contenus complémentaires : vidéo, quiz, jeux de découverte et simulation métiers, jeux sur les compétences...

aménagé permettant de découvrir la réalité d'une trentaine de professions. Et pour compléter son information, le visiteur peut dialoguer avec des professionnels, se faire une idée concrète du métier en visitant l'un des nombreux plateaux techniques et se documenter dans l'espace multimédia (annexe 4).

Quant à l'Exploratoire, créé en 2009 par les acteurs du territoire, il a pour objectif de compléter la palette de dispositifs d'orientation et de découverte métiers en proposant en centre-ville de Rennes des espaces d'information dynamiques (utilisant les TIC) et des temps d'échange réguliers, pour tous les publics, et sur des thématiques définies, correspondant aux enjeux du territoire en termes d'emplois. En 2013-2014, c'est le thème de la santé qui est à l'honneur (annexe 3).

La Faculté des Métiers a été créée à Rennes-Bruz (35), en 1999, à l'initiative de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes, avec le soutien de l'État, du Conseil Régional de Bretagne et du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Pour exemple, la Faculté des Métiers a mis en place un circuit de visite

# Perception et opinion du groupe

## L'obligation de réussite scolaire et d'insertion professionnelle

### La réussite scolaire, ou, à l'opposé, le décrochage

Plusieurs attentes envers l'élève illustrent l'École et ses normes telles qu'elles sont vécues par une majorité de jeunes. Il faut avoir de bonnes notes, respecter le programme, et, surtout, avoir son bac. Sortir sans diplôme n'est pas une situation satisfaisante. Souvent les familles aisées incitent leurs enfants à avoir les « bons diplômes », même si l'on entend de plus en plus souvent que « les diplômes ne valent plus rien ».

« Le bac, ce sont tes 18 premières années qui sont évaluées en quelques épreuves. »

Mais la réussite scolaire telle qu'elle est définie aujourd'hui est-elle une fin en soi ? Assure-t-elle un emploi ? Pourquoi cette course aux diplômes ? Ces questions restent sans réponse pour le groupe de travail.

### Insertion professionnelle : stabilité ou flexibilité ?

Autre constat du groupe, la nouvelle génération semble se conformer par obligation culturelle au modèle du Contrat à Durée Indéterminée, avoir son poste fixe, et ne pas imaginer de « retour en arrière », c'est à dire en formation. La première voie, la voie de la réussite est la bonne et la seule voie.

Et c'est alors que l'on peut se considérer adulte, ce qui est finalement synonyme d'autonomie : avoir un emploi et un logement.

« Plutôt que d'insertion professionnelle, il serait plus logique de parler d'épanouissement salarial... »

---

*La réussite scolaire est synonyme d'achèvement avec succès d'un parcours scolaire (atteinte d'objectifs d'apprentissage et maîtrise des savoirs). Les résultats scolaires et l'obtention d'une reconnaissance des acquis (diplôme, certificat, attestation d'études...) sont des indicateurs de réussite scolaire. Ce terme est donc porteur d'une idée de rendement et de performance.*

*CREPA conseil régional de prévention de l'abandon scolaire, Québec*

---

#### Insertion professionnelle

Processus qui permet à un individu, ou à un groupe d'individus, d'entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables à l'obtention d'un emploi. L'insertion professionnelle découle d'une stratégie à la fois volontaire et individuelle. Les postulants à la recherche d'un emploi doivent réunir les ressources nécessaires à leur insertion professionnelle sous la forme de savoirs, de savoir-faire, voire de capitaux financiers dans le cas d'une création d'entreprise.

Dictionnaire Larousse, 2013

## De la difficulté à sortir des normes

Finalement a-t-on vraiment plusieurs choix devant nous ? La voie ne serait-elle pas toute tracée, sans qu'il soit possible d'en dévier ?

Pourtant, les jeunes sont en capacité de faire des choix, de décider :

- si on leur permet de ne pas avoir de contrainte de temps trop réduite – c'est souvent le cas lors des choix de filières supérieures au lycée ;
- s'ils disposent de toutes les informations nécessaires pour leur orientation ;
- s'ils savent « qu'ils pourront se le permettre financièrement ».

Le poids du regard et de l'avis des « sachants » est parfois trop lourd sur la construction de l'identité et de l'estime de soi de l'élève. Il est dur de s'émanciper d'une tutelle sociale, d'un système avec des normes de référence établies, qui semblent non-évolutives.

Le groupe revendique un droit à l'essai-erreur, qui ne doit pas être vu comme négatif, mais bien comme une étape structurante et affirmée du parcours. Il est nécessaire de disposer de temps pour choisir, et aussi, pouvoir changer d'avis sans mal le vivre.

Beaucoup de ces ressentis se jouent dès le plus jeune âge, à l'école, où le système éducatif *« ne développe pas la curiosité »*.

De nombreuses propositions du groupe porteront ainsi sur l'amélioration du parcours de formation à l'école.

La refondation de l'École en cours, affichée par le Ministère de l'Éducation nationale, semble heureusement aller dans le même sens que le groupe, sur de nombreux points :

- « Refonder l'École, c'est assurer la réussite de tous les élèves en faisant en sorte que chacun, quelle que soit son origine sociale et géographique, puisse accéder au niveau de qualification le plus élevé possible dans la voie qu'il a choisie. »
- « Refondons l'école de la république. »

Phrases extraites du site du ministère de l'Éducation Nationale

---

*« Le modèle républicain français s'est construit sur la centralité de l'école et la croyance en la méritocratie scolaire comme juste pourvoyeuse d'égalité des chances ».*

*Cécile Van de Velde, les rails de la jeunesse française, 2008*

---

## L'école n'est pas le seul lieu d'apprentissage

Les participants soulignent l'importance des activités extra-scolaires de l'enfant et celles pratiquées dans le cadre privé, pour développer ses connaissances, sa curiosité, ses questionnements et ses intérêts.

Par exemple, l'apprentissage de l'usage des outils multimédias se fait encore surtout dans le foyer familial, s'il est équipé.

Le bénévolat et l'engagement en général développent l'initiative, l'autonomie, la responsabilité et permettent ainsi aux jeunes de renforcer leur propre projet professionnel. Le nombre de bénévoles a augmenté ces dernières années, entre autres grâce aux jeunes, qui créent des associations.

Ces autres espaces d'apprentissage sont aujourd'hui à promouvoir et à voir comme composante structurante du parcours de formation et de construction du jeune.



# Propositions

Les propositions développées dans le tableau ci-après répondent à plusieurs axes de réflexion du groupe :

- représentations : élargir les univers de projection dès l'enfance ;
- à l'école : pour des élèves plus acteurs que spectateurs ;
- parcours d'orientation : renforcer l'implication des établissements d'enseignement ;
- parcours d'apprentissage : soutenir, valoriser et « normaliser » les services civiques, les chantiers internationaux...

- actions de découverte métiers : simplifier, adapter et proposer un ensemble cohérent ;
- choix d'orientation : pouvoir découvrir par soi-même, et prendre le temps de choisir.

**Volonté prioritaire du groupe sur le territoire : pouvoir choisir une formation en connaissance de cause.**

**Pour y parvenir : développer encore le réseau, la coordination, la centralisation, l'harmonisation entre les acteurs de l'orientation et de l'insertion (aiguilleurs), pour plus de lisibilité.**

## Propositions d'expérimentations à court terme sur le territoire

	A L'ECOLE >>>	AU COLLEGE >>>	AU LYCEE >>>	PENDANT LES ETUDES SUPERIEURES
PARCOURS DU JEUNE	<p><b>Réforme des rythmes scolaires</b> : imaginer lors des temps périscolaires des activités de découverte et d'ouverture, faire prendre du recul aux discours des médias sur les diplômes et emplois (ex : un CAP ce n'est pas un diplôme).</p>			
	<p>• <b>« Coin orientation »</b> : créer un espace attractif dans le CDI ou la cafétéria (outils, atmosphère...) et des informations simplifiées, des supports de communication moins administratifs, l'usage d'outils multimédia.</p>			
	<p>• <b>Pré-rentreées</b> : prévoir des temps de découverte métiers, sollicitation des parents volontaires pour présenter leurs métiers.</p>			
	<p>• <b>Visites d'entreprises</b> : solliciter les parents pour accueillir l'ensemble d'une classe autre que celles de leur(s) enfant(s) dans leur lieu de travail.</p>			
	<p>• <b>« Pause orientation »</b> - Intervention de professionnels pendant les heures de pause :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• travail préalable d'adaptation du discours selon le public : propos attractifs, illustrés d'images et d'exemples concrets, de cas pratiques ;</li> <li>• temps : 20 à 30 minutes ;</li> <li>• fréquence : un intervenant par semaine ;</li> <li>• lieu : salle d'étude, cafétéria, pendant les permanences ou le midi.</li> </ul>			
			<p>• <b>Besoins des entreprises locales</b> : disposer des données concernant les secteurs qui recrutent sur le territoire, les besoins du marché, le taux d'insertion des anciens étudiants par filière...</p>	
			<p>• <b>Évènements orientation métiers</b> : déterminer une journée une fois par an, où toutes les entreprises ouvriraient leurs portes, mettre en place une nuit de l'orientation.</p>	
			<p>• <b>Stages</b> : permettre des conventions de stage à la journée, à la demi-journée, sur 3 jours, y compris pendant les vacances scolaires.</p>	

## Préconisations à moyen terme vers une transition douce entre formation et entreprise

---

<b>Formation des professeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Cours sur les pédagogies alternatives facilitant l'expression et l'adaptation à l'enfant (ex : Méthode Freinet), incitation à leur utilisation.</li><li>➔ Formations concrètes sur la pédagogie, selon les publics (SEGPA*, élèves des « quartiers sensibles »...).</li><li>➔ Intégrer dans la formation initiale des professeurs des stages en entreprise.</li></ul>
	<p style="text-align: right;"><i>« Actuellement, les élites forment des élites. »</i></p>
<b>Fonctionnement et compétences des collèves et lycées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Informer et impliquer les parents, renforcer leur implication dans les conseils d'administration des établissements, communiquer sur le travail de ces conseils.</li><li>➔ Co-construire la découverte métiers en amont, avec les professeurs et les élèves, pour savoir ce que chacun a envie de faire.</li><li>➔ Généraliser et adapter les interventions des professionnels dans les écoles.</li><li>➔ Permettre aux lycées et collèves d'être prescripteurs de ces formations type POP**.</li></ul>
<b>Programme scolaire et parcours d'apprentissage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Généraliser le principe des DP3 (découverte professionnelle 3h) en 3<sup>ème</sup>.</li><li>➔ Formations POP: élargir, ouvrir les critères d'entrée. <i>« On y apprend des méthodes qui nous servent ensuite toute la vie. »</i></li><li>➔ Assurer un rapport entre visite et filière de formation, proposer une diversité des visites de sites professionnels. <i>« J'ai fait 3 visites scolaires d'entreprises, et trois fois c'était dans des usines d'épuration ou de traitement de l'eau. »</i></li></ul>
<b>Découverte formations et métier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Renforcer la plateforme « Orientation pour tous ».</li><li>➔ Rendre plus dynamiques les forums métiers en incitant les élèves à échanger avec les professionnels présents. <i>Actuellement « C'est comme les marchés aux puces : si tu sais ce que tu veux ça va, mais autrement c'est pas ça. »</i></li><li>➔ Valoriser l'alternance auprès des élèves de tous niveaux.</li></ul>
<b>Pratique du métier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Faciliter l'accès et communiquer l'existence d'assurances de stage proposées par des banques.</li><li>➔ Modifier et assouplir les règles d'accès au stage pour les mineurs.</li></ul>
<b>Thématiques transversales</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>➔ Permettre aux collégiens et lycéens d'anticiper sur leur choix de métiers/filières avant de se positionner sur une formation. <i>« Il faut choisir la formation, le logement avant de connaître ses résultats d'admission. Dans ce contexte, il est compliqué de se poser pour identifier à qui s'adresser. »</i></li><li>➔ Intégrer et inciter à pratiquer des activités périscolaires, à devenir bénévole, à s'engager, à monter son projet, à faire un Service Civique.</li></ul>

---

\*  
SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adaptée

\*\*  
POP : Plateforme Orientation Professionnelle – formation rémunérée alternant temps de réflexion et stages en entreprise – objectifs : développer l'autonomie, apprendre à s'orienter, définir et valider son projet professionnel, construire un plan d'action permettant d'accéder à une formation qualifiante.

# Perspectives pour le groupe-projet

Les choix d'orientation ne dépendent pas que des élèves et des documents et conseils qu'on leur apporte. Ils sont influencés par un ensemble d'autres facteurs, relevant de leurs parcours et de la compréhension qu'ils ont pu avoir du monde, en fonction des représentations reçues de leurs entourages et des médias.

Aussi, pour permettre aux futurs élèves, et jeunes citoyens d'avoir le choix, l'implication des collectivités publiques et leur soutien aux dispositifs novateurs à venir est un préalable indispensable. Mais, comme cela vient d'être souligné dans les propositions déroulées par le groupe, cette finalité ne pourra être atteinte sans l'implication de l'ensemble des parties prenantes :

- les parents, l'entourage, les accompagnants de l'enfant ;
- les structures employeurs sur le territoire et leurs représentants : entreprises, fonction publique, associations, chambres consulaires...
- les instances nationales relevant de l'enseignement, de l'orientation, et du travail ;
- et surtout, l'Éducation nationale, puis les établissements d'enseignement supérieur.

L'objectif pour le groupe-projet est maintenant d'impulser la mise en œuvre de quelques propositions d'actions qui auront fait la preuve de leur caractère innovant au regard de ce qui se fait déjà sur le territoire.

Plusieurs pistes sont d'ores et déjà évoquées, comme la contribution du groupe à la mise en œuvre de la première « Nuit de l'orientation » à la CCI Rennes le 6 février 2014, ou encore un rapprochement avec la commission « Emploi des jeunes » du Conseil général ou le service public de l'emploi local de la Direccte.

## ANNEXES

Organismes auditionnés par le groupe et contributeurs

### Annexe 1

Mission Locale

### Annexe 2

La Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation professionnelle (MEIF)

### Annexe 3

L'Exploratoire

### Annexe 4

Service Information Métiers  
Orientation - Faculté des Métiers

### Annexe 5

CCI Rennes/Faculté des Métiers -  
Commission « Rapprochement  
jeunesse et entreprise »

### Annexe 6

Association « Entreprendre pour  
apprendre »

### Annexe 7

Chaire de recherche sur la jeunesse

### Annexe 8

Centres d'information et  
d'orientation - Ministère de  
l'Éducation nationale

### Annexe 9

Centre Régional Information Jeunesse  
Bretagne et Points Information  
Jeunesse

### Annexe 10

ONISEP

# Annexe 1

## Mission locale du bassin d'emploi de Rennes

### Contexte

Le réseau des missions locales est un réseau national créé à partir de 1982, financé par le fonds social européen (8 %), l'État (40 %), les régions (18 %), les départements (5 %), communes et établissements publics de coopération intercommunale (22 %), et des organismes publics et privés autres (7 %).

En Bretagne, 17 missions locales ont accueilli en 2008 plus de 20 000 jeunes et en ont accompagné plus de 41 500 (Source : Rapport d'activité 2008 des missions locales de Bretagne - GREF Bretagne).

### Objectifs

Depuis leur création, les missions locales ont pour objet d'intervenir sur tous les champs de l'insertion sociale et professionnelle. Elles ont une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale.

Depuis bientôt trente ans, les missions locales ont développé un mode d'intervention global au service des jeunes qui consiste à traiter l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Cette approche globale est le moyen le plus efficace pour lever les obstacles à l'insertion dans l'emploi et dans la vie active.

Des services proposés aux jeunes dans trois domaines : professionnel, social et vie sociale.

- Définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise.
- Information sur la santé et accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome.
- Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

### Gouvernance et fonctionnement

**Président du Conseil d'administration :**  
M. Philippe Caffin

**Directeur :** M. Philippe Jourdan

**Quatre pôles opérationnels :**

- Accueil et accompagnement (décliné par secteurs géographiques)
- Formation Orientation
- Dispositifs accompagnements nationaux
- Emploi

**Un pôle «Gestion»**

**Un pôle «Veille»**

### Activités *(Liste non-exhaustive)*

- Mise en œuvre de l'accord national interprofessionnel
- La diversification des secteurs d'activité chez les jeunes femmes
- Lutte contre l'illettrisme
- « Dernier écrou »
- Parrainage
- Action Facteur +
- Sortir de la rue
- CMA
- Jeunes décrocheurs
- Journées défense et citoyenneté
- Pass' Avenir
- Fil rouge
- La création d'entreprise
- Emplois d'avenir

Plus d'informations : [www.mlrennes.org](http://www.mlrennes.org)



## Annexe 2

# La Maison de l'Emploi de l'Insertion et de la Formation professionnelle du bassin d'emploi de Rennes (MEIF)

### Contexte et objectifs

Dès 2005, le bassin d'emploi de Rennes s'est doté d'une Maison de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation (MEIF), outil d'observation, de partenariat au service du territoire, et d'ancrage du service territorial de l'emploi.

### Gouvernance et fonctionnement

Les Maisons de l'Emploi ont une gouvernance partagée, tripartite, composée des collectivités territoriales, de l'État et de Pôle Emploi.

La MEIF est un réseau de partenaires qui comprend des membres constitutifs et des partenaires associés. Composé d'élus-administrateurs et de techniciens, le conseil d'administration détermine les orientations de la MEIF.

Le CODESPAR, agréé comité de bassin d'emploi par l'État, travaille en synergie avec la MEIF (exemple : cellule de veille sur la conjoncture économique et analyses de secteurs clés du territoire).

**Présidente** : Gwenaële Hamon, Vice-Présidente de Rennes Métropole déléguée au Développement économique et à l'Emploi

**Directrice** : Véronique Fauchoux

La MEIF agit sur le territoire du bassin d'emploi : Pays de Rennes, Pays de Brocéliande et Pays des Vallons de Vilaine.

Pour assurer une très grande proximité avec les territoires sur lesquels sont mises en œuvre les actions de la MEIF, 5 Chargés de Mission Territoriaux sont répartis sur le bassin d'emploi.

### Activités

Le nouveau cahier des charges des Maisons de l'emploi, défini par l'arrêté du 21 décembre 2009, a fixé les cinq axes d'intervention des Maisons de l'Emploi.

#### Axe 1. Développer une stratégie territoriale partagée, du diagnostic au plan d'action

Actions : analyses du marché du travail, veille sur la conjoncture économique et animations territoriales, communication...

#### Axe 2. Participer au développement de l'anticipation des mutations économiques

Actions : L'Exploratoire, 1 mois – 1 métier, Activ'Emploi, plan d'actions Bâtiment durable, plan d'actions mobilité décarbonée, accompagnement des grands chantiers du territoire, développement des clauses sociales, actions en faveur des salariés de l'automobile, des TIC, des métiers de la propreté, des métiers de la santé, actions sur sollicitation du SPEL (ex : métiers en tension, contrats de génération...).

#### Axe 3. Contribuer au développement de l'emploi local

Actions : Explor'Emploi, base de données des entreprises, annuaire des entreprises dans les quartiers, actions liées à la création d'entreprise (dont la soirée « Je Crée Ma Boîte »...), Cité-Lab, Cap Kennedy et développement de cellules d'activités dans les quartiers Élan Créateur, soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à l'insertion par l'activité économique (IAE), actions spécifiques menées sur les territoires : forums intersectoriels et sectoriels, rencontres avec les entreprises.

#### Axe 4. Réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi

Actions : Mercredi de l'Alternance, développement d'Espaces Ressources Emplois dans les quartiers, plateforme pour la mobilité géographique « Mobiliclés », lever les freins liés à la garde d'enfants et au logement, actions en faveur des seniors, promotion de la diversité et lutte contre les discriminations auprès des employeurs et des intermédiaires de l'emploi, actions en faveur des femmes, ateliers de soutien aux demandeurs d'emploi, réunions hebdomadaires des groupes emplois.

Plus d'informations : [www.meif-bassinrennes.fr](http://www.meif-bassinrennes.fr)

## Annexe 3

# L'Exploratoire

### Contexte

L'Exploratoire a été créé en 2009 et est le fruit d'une réflexion entre les interlocuteurs clés du bassin d'emploi de Rennes. Pour définir et développer le projet de L'Exploratoire, la Maison de l'Emploi, de l'insertion et de la Formation (MEIF) a sollicité l'ensemble des acteurs A.I.O.A. du territoire (accueil, information, orientation, accompagnement), les organisations professionnelles, les entreprises du territoire et les organismes de formation.

La M.E.I.F. et la Faculté des Métiers pilotent ensemble le projet.

### Objectifs

#### Mieux informer sur les besoins en compétences d'aujourd'hui et de demain

- Des thématiques transversales
- Liées au développement économique du territoire
- Présentées par les professionnels

#### Participer à une culture des métiers

- Maillage des partenaires A.I.O.A. et entreprises
- A la rencontre des pays : itinérance
- En écho aux actualités locales

#### Sensibiliser et aider les personnes à définir leurs parcours professionnels

- Un service à la carte : pour les groupes et les individuels
- Tous publics
- Une posture professionnelle basée sur l'« Éducation au choix »

### Activités

L'Exploratoire est un lieu d'échange avec les professionnels de l'orientation, insertion, accompagnement dans l'emploi, formation, avec les entreprises et les experts du territoire rennais. Le visiteur est invité tout au long de l'année à participer à des animations, des rencontres, des colloques...

L'exploratoire propose au visiteur :

- des informations renouvelées chaque année : sur des métiers et leurs filières en lien avec une thématique ;
- des informations permanentes : sur un panel très large de métiers, sur le tissu économique du bassin d'emploi de Rennes et ses mutations, sur les acteurs et dispositifs d'aide et d'accompagnement en matière d'emploi, d'insertion et de formation.

Les T.I.C. sont mis au service de la découverte des métiers :

- contenu interactif, ludique et accessible à tous, avec accompagnement dans ses recherches ;
- 10 tables métiers aux contenus complémentaires : vidéo, quiz, jeux de découverte et simulation métiers, jeux sur les compétences ;
- espace « Exploration tout au long de la vie » avec liens sur place et sur Internet ;
- contenu disponible sur 3 tables itinérantes mises à disposition des partenaires pour couvrir des événements (salons, portes-ouvertes...) ;
- espace d'information sur le territoire du bassin d'emploi de Rennes et actualités des partenaires relayées sur le site Internet et rencontres avec les acteurs A.I.O.A.

Plus d'informations : [www.exploratoire.com](http://www.exploratoire.com)

## Annexe 4

# Service Information Métiers Orientation - Faculté des Métiers

### Contexte et objectifs

La Faculté des Métiers est née d'une idée : promouvoir une véritable culture des métiers à travers un centre de référence dans le domaine de la formation professionnelle par alternance.

Cette structure a été créée en 1999, à l'initiative de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine et de la Chambre de commerce et d'industrie de Rennes, avec le soutien de l'État, du Conseil régional de Bretagne et du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

### Fonctionnement

Implantée au cœur du campus de Ker Lann à Bruz, à quelques kilomètres du centre de Rennes, la Faculté des Métiers offre aux jeunes des conditions de formation privilégiées, des infrastructures de haut niveau et un enseignement ouvert sur de nouvelles pratiques pédagogiques en prise directe avec le monde professionnel. Deux établissements de la Faculté des Métiers formant aux métiers de l'artisanat sont implantés à Fougères et Saint-Malo.

### Focus sur le Service Information Métier Orientation

Pour permettre aux jeunes de s'informer et de choisir une profession dans les meilleures conditions, la Faculté des Métiers propose tout au long de l'année un dispositif d'information original sous la forme d'un parcours de découverte. Baptisée « V.E.R.S. des métiers en action », cette initiative offre la possibilité de découvrir la réalité d'une trentaine de professions grâce à un circuit de visite aménagé.

Afin de favoriser l'exploration des métiers, les jeunes sont invités à effectuer des gestes professionnels. Une quinzaine de plateaux techniques sont à la disposition des jeunes pour tester différents métiers. Ils sont mis « en immersion sur un plateau technique ».

Pour compléter son information, le visiteur peut dialoguer avec des jeunes en formation en alternance et se faire une idée concrète du métier en visitant l'un des nombreux plateaux techniques : du belvédère de la mécanique aux laboratoires des métiers de bouche en passant par les vitrines des métiers de la vente et le restaurant panoramique...

Il est également possible, sur rendez-vous, de mettre directement « la main à la pâte » pour vérifier et confirmer son projet professionnel. Des entretiens d'orientation générale sont également proposés pour préciser avec le jeune ses centres d'intérêts, avec des outils appropriés.

Des logiciels multimédias d'information complètent le dispositif déjà plébiscité par plusieurs milliers de collégiens, lycéens, étudiants, familles et demandeurs d'emplois.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous.

Plus d'informations : [www.fac-metiers.fr](http://www.fac-metiers.fr)

## Annexe 5

# CCI Rennes/Faculté des Métiers - Commission « rapprochement jeunesse et entreprise »

### Contexte et objectifs

La chambre consulaire du Commerce et de l'Industrie a priorisé dans son plan d'action plusieurs objectifs stratégiques. Le deuxième de ces sept objectifs stratégiques est de rapprocher entreprise et jeunesse.

#### Axes de travail :

- développer les passerelles entre jeunes et entreprises en favorisant l'alternance et en contribuant à leur orientation par la découverte des métiers ;
- réconcilier école et entrepreneuriat en faisant mieux connaître et en valorisant l'entreprise et le métier de dirigeant ;
- stimuler les « graines d'entrepreneurs » : accompagner les jeunes entrepreneurs en soutenant leurs projets.

### Gouvernance et fonctionnement

**Responsables de commission :** Mario Piromalli (CCI Rennes), Yves Neveu (Faculté des Métiers)

**Appui technique :** Cyril Barbé (Directeur du Pôle Création Transmission Parrainage de la CCI Rennes) et Colette Babou (Faculté des Métiers)

### Activités

#### Formation

- Ecole Supérieure de Commerce (ESC), Ecole Supérieure de Logistique Industrielle (ESLI), Faculté des Métiers : 3 établissements pour mieux répondre aux attentes des entreprises et des jeunes.

#### Sensibilisation / formation à la Création d'Entreprise

- « Je crée ma boîte »
- Les Entrepreneuriales, Créa-IUT, MRCE...
- Une Entreprise dans votre lycée
- Nombreuses interventions auprès des écoles

#### Rapprocher Enseignants et Entrepreneurs (projet en cours)

### Zoom sur « Je Crée ma boîte »

#### Objectifs :

- donner une image plus positive de l'entreprise et de l'entrepreneur ;
- contribuer à renforcer l'esprit et le goût d'entreprendre ;
- faire prendre conscience des qualités et aptitudes favorisant la réussite entrepreneuriale ;
- favoriser la rencontre et l'échange avec le plus grand nombre d'entrepreneurs, et favoriser ainsi le processus d'identification.

Ce dispositif n'est pas uniquement pour les personnes ayant un projet de création.

#### Actions :

- ateliers témoignages ;
- visites d'entreprises ;
- visites de salons professionnels (Paris) ;
- rencontres mentorat ;
- un temps fort annuel : une soirée avec 100 entrepreneurs ;
- un blog [www.jcmb.fr](http://www.jcmb.fr).

#### Quelques chiffres :

- 6<sup>ème</sup> saison en 2013 ;
- 80 événements organisés ;
- plus de 1200 participants depuis le lancement ;
- 60 % ont moins de 35 ans ;
- 40 % d'habitants des quartiers sensibles ;
- plus de 400 entrepreneurs impliqués depuis le lancement.

Plus d'informations : [www.jcmb.fr](http://www.jcmb.fr)



## Annexe 6

# Association « Entreprendre pour apprendre »

### Contexte et objectifs

Entreprendre pour Apprendre est un mouvement international appelé Junior Achievement. En France, il est présent sur 18 régions, et depuis 2010 en Bretagne.

### Objectifs

Développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes

Les programmes de mini-entreprise et YEP permettent de développer plus particulièrement 7 compétences :

- la confiance en soi ;
- l'esprit d'initiative ;
- la créativité ;
- la persévérance ;
- la maîtrise de son environnement ;
- le sens des responsabilités ;
- l'esprit d'équipe.

### Fonctionnement et gouvernance

#### 3 collèges :

- collège « Enseignants » ;
- collège « Entreprises privées » ;
- collège « Organismes nationaux, institutionnels ».

**Président** : Monsieur Jean-Carl Michel - Centre des jeunes dirigeants

**Animatrice** : Pauline Gosse de Gorre

### Activités

Trois programmes pour développer l'esprit d'entreprendre.

### Notre Commune

Notre Commune est un outil de découverte de la vie socio-économique locale. Les élèves sont amenés, sous la forme d'ateliers, de jeux de rôles, d'une chanson... à comprendre le fonctionnement d'une collectivité en insistant, notamment, sur l'éducation à la citoyenneté et la prise en compte du rôle du commerce de proximité.

**Déroulement** : 5 séances d'une heure pour échanger sur les métiers, l'argent, le service public et le service privé, les impôts, le fonctionnement d'un conseil municipal...

**Public concerné** : CM1 - CM2.

### La Mini-entreprise

La mini-entreprise est une création d'entreprise à l'école, en structure d'insertion ou en centre de formation faite par un groupe de jeunes volontaires (10 à 20 jeunes), accompagnés par leurs enseignants ou équipes pédagogiques, et dans le cadre de leur cursus scolaire ou de formation.

Sur 10 mois, un groupe de jeunes crée, fait vivre et clôture une mini-entreprise en allant jusqu'à la commercialisation de leur produit ou service.

**Public concerné** : collèges, lycées, post-bac, insertion.

### Le YEP (Young Enterprise Project)

Le YEP est un programme spécifique à destination des étudiants de l'enseignement supérieur permettant de découvrir l'esprit d'entreprendre et le monde économique. Né en 2002, le principe de ce programme est le « learning by doing ». Il s'agit d'appréhender la démarche de création d'entreprise en réalisant un business plan préparatoire à la création d'entreprise, et ensuite de lancer l'activité de l'entreprise sous la forme d'une mini-entreprise.

**Public concerné** : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce.

Plus d'informations : <http://france.ja-ye.org>

## Annexe 7

# Chaire de recherche sur la jeunesse

### Contexte

Inaugurée le 16 novembre 2012, la chaire de recherche sur la jeunesse est rattachée au département des sciences humaines et sociales des comportements de santé (SHSC) de l'École des hautes études en santé publique (EHESP). La chaire a reçu le soutien financier du Conseil régional de Bretagne, de l'État, de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, et du centre régional information jeunesse Bretagne (CRIJ Bretagne).

### Objectifs

- Travailler à l'amélioration des connaissances comparées sur la jeunesse, en tenant compte du fait que la jeunesse est une période de vulnérabilité.
- Analyser les évolutions des politiques s'adressant aux jeunes en France (de l'échelon local à l'échelon national) et travailler à leur mise en perspective avec les politiques de jeunesse en Europe et sur d'autres continents.
- Renforcer les interconnaissances et les échanges de pratiques avec les décideurs et les professionnels intervenant auprès des jeunes, et faciliter les coopérations entre l'action publique et le monde de la recherche.

La Chaire a vocation à prendre en compte les questions de jeunesse dans une perspective globale et transversale, qu'il s'agisse du social, de la santé, de l'éducatif... à travers trois axes de réflexion :

1. situation, parcours des jeunes français et européens et processus de vulnérabilité ;
2. politiques publiques et réseaux d'actions en direction de la jeunesse ;
3. pratiques professionnelles en direction de la jeunesse.

### Gouvernance et fonctionnement

La Chaire de recherche sur la jeunesse a pour titulaire Patricia Loncle, enseignant-chercheur à l'EHESP et au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (UMR 6051). Elle est rattachée au département des sciences humaines, sociales et des comportements (SHSC) de l'EHESP.

Elle fonctionne autour de quatre instances :

- une instance opérationnelle : l'équipe de la chaire ;
- une instance d'expertise : le Comité scientifique ;
- une instance de suivi et de décision : le Comité directeur ;
- une instance prospective et stratégique : le Comité d'orientation.

### Activités

- Des projets de recherche académique labellisés par les instances de la recherche nationale ou européenne.
- Des projets d'études en lien étroit avec les nouvelles pratiques professionnelles ou sur des sujets émergents qui intéressent les pouvoirs publics.
- Des publications sur la jeunesse et les politiques de jeunesse en France, en Europe et à l'échelon international.
- L'organisation de séminaires et d'activités de valorisation de la recherche sur la jeunesse en direction du monde académique.
- L'enseignement et les échanges de pratiques en professionnels sur la jeunesse, notamment à travers le master « Jeunesse : politiques et prises en charge » ouvert depuis septembre 2012 à l'EHESP, en partenariat avec trois universités bretonnes.
- Les échanges avec les élus, les professionnels, la population et notamment les jeunes. Cette activité prend place dans les territoires par l'organisation de différents espaces de partages (débat public, ateliers thématiques, groupe de réflexion, formations...) avec pour objectifs de co-construire des connaissances afin de mieux accompagner les jeunes.

Plus d'informations : [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

## Annexe 8

# Centres d'information et d'orientation de Rennes - Ministère de l'Éducation nationale

### Contexte et objectifs

Les centres d'information et d'orientation (CIO) sont un service public et gratuit de l'Éducation Nationale.

En Bretagne, on compte 21 centres d'information et d'orientation et 4 lieux d'accueil.

Les CIO sont des lieux ressources en lien avec leur territoire, au service de la politique éducative du Bassin d'animation de la politique éducative (BAPE), et partenaires des acteurs de la formation, de l'insertion, du monde socio-économique, de l'action sanitaire et sociale. Ils accueillent tous les publics.

### Fonctionnement et gouvernance

Le CIO est d'abord un lieu ressource, qui dispose de personnels qualifiés : directeurs, conseillers d'orientation psychologues, documentalistes, personnels administratifs...

Le CIO de Rennes : 25 équivalents temps plein (ETP) dont 1,5 ETP pour le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO).

Ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël), il est possible de prendre rendez-vous avec un conseiller d'orientation psychologue, ou de venir sans rendez-vous consulter la documentation présente sur place.

Les conseillers d'orientation psychologue sont également présents dans les établissements publics de l'académie (collèges, lycées professionnels, généraux et technologiques, et les 4 universités bretonnes).

En 2011-2012 : sur 15 069 entretiens d'orientation, 3 848 ont été réalisés en CIO.

2 112 personnes sont venues en consultation.

1 629 demandes de renseignement par téléphone, mails ou courriers ont été traitées.

### Activités dans les établissements scolaires

**Au CIO :**

- permanences de Conseils d'orientation psychologues sur rendez-vous ;
- mise à disposition de documentations sur des supports et médias variés.

**Permanences des conseillers d'orientation psychologues dans les établissements d'enseignement secondaire une demi-journée par semaine :**

- entretiens avec les élèves et leurs parents ;
- actions collectives d'information à destination des élèves et des parents ;
- bilans psychologiques (avec l'accord des parents et sur demande des équipes pédagogiques, ou des structures qui assurent le suivi de jeunes en situation de handicap ou relevant d'enseignement adapté) ;
- actions envers les équipes pédagogiques (réunions de concertation, formations, apports d'information et de ressources...) ;
- participation aux conseils de classe, et aux comités de suivi des élèves en difficultés.

**Actions individualisées :**

- en 2011-2012, 11 224 personnes ont bénéficié d'une action individualisée, dont 10 027 sous statut scolaire ;
- les niveaux scolaires les plus concernés sont la 3<sup>ème</sup>, les terminales et les secondes générales et technologiques.

Plus d'information : [www.ia35.ac-rennes.fr](http://www.ia35.ac-rennes.fr)

## Annexe 9

# Centre Régional Information Jeunesse - Points Information Jeunesse

### Contexte national et objectifs

L'information jeunesse (IJ) est une mission de service public, définie et garantie par l'État. Le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports labellise les structures qui constituent le réseau Information Jeunesse : centres, bureaux, points Information Jeunesse. Il coordonne et soutient leur développement, avec le concours des collectivités territoriales.

Ces structures assurent cette mission conformément aux règles déontologiques suivantes :

- l'information est accessible de manière égale à tous les jeunes, au plus près de leurs conditions de vie ;
- l'information répond en priorité aux besoins et aux demandes directes des jeunes qui sont accueillis dans un souci de disponibilité et de respect de leur identité ;
- l'information des jeunes traite de tous les sujets qui les intéressent ou les concernent dans leur vie quotidienne et l'exercice de leurs droits, notamment : enseignement, formation professionnelle et permanente, emploi, vie pratique, transports, santé, culture, sports, loisirs, vacances...
- l'information est complète, impartiale, exacte, pratique et actualisée ;
- l'information utilise les technologies de l'information et de la communication, notamment afin de promouvoir l'accès des jeunes à de nouvelles formes d'expression culturelle et citoyenne ;
- l'accueil est gratuit, personnalisé et modulé selon la demande, de la mise à disposition d'auto-documentation à l'entretien plus adapté à une relation de conseil, d'aide à la démarche et à une approche globale des projets et du parcours individuel du jeune ;
- l'information respecte le secret professionnel et l'anonymat du jeune ;
- l'accueil et l'information sont assurés par des professionnels qualifiés.

### Fonctionnement et gouvernance en Bretagne

Le Centre régional information jeunesse (CRIJ) est chargé par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative de mettre en oeuvre la politique de l'information des jeunes en Bretagne. Pour cela il s'appuie sur un réseau de partenaires locaux et départementaux pour mettre en place des structures de proximité : Bureaux et Points information jeunesse (BIJ et PIJ).

Les structures IJ sont associées au réseau des Maisons de la formation professionnelle (MFP) dispositif mis en place par le Conseil régional.

Le Réseau IJ sur Internet [www.ij-bretagne.com](http://www.ij-bretagne.com)

### Quelques activités du CRIJ Bretagne

Le Centre d'information vous propose une documentation pratique : adresses utiles, démarches efficaces, législation sur les métiers, l'emploi, la vie au quotidien, la santé, le logement, l'international, les loisirs, les vacances.

Plus de 1 000 dossiers sont en consultation, répartis entre le rez-de-chaussée et le premier étage, dont des guides gratuits, édités par le CRIJ Bretagne, « Se loger dans Rennes Métropole », « Jobs d'été »... (disponibles sur place ou téléchargeables sur le site). Des postes internet sont également réservés à la recherche d'information.

En plus de leurs ressources documentaires, les PIJ, BIJ, ainsi que le CRIJ Bretagne proposent certains services (frappe de cv, consultation internet...), des animations (forums, ateliers d'information...) et/ou disposent de petites annonces (offres d'emploi, logement...).

Le « 4 bis » est le bâtiment du CRIJ Bretagne, situé cours des alliés à Rennes. Il accueille le centre d'information ainsi que de nombreuses manifestations portées par le CRIJ et ses partenaires (Je crée ma boîte, Jobs d'été...).

# Annexe 10

## ONISEP

### Objectifs et fonctionnement

L'Onisep, c'est...

#### Une mission de service public

- Informer les élèves et leur famille sur les formations, les métiers, les secteurs professionnels.
- Accompagner les équipes éducatives qui aident les élèves dans leur démarche d'orientation.

#### Une activité éditoriale multicanal

- Des publications et des services s'appuyant sur un système de bases de données documentaires unique en Europe.

#### Une organisation nationale/régionale

- Un fonctionnement en réseau avec un siège en Île-de-France et 28 délégations régionales réparties sur l'ensemble du territoire.

### Activités

#### L'ONISEP propose :

- des ressources pour connaître les formations ;  
Exemple : Publications régionales des formations distribuées à l'ensemble des 3<sup>èmes</sup> ;
- des ressources pour connaître les métiers ;
- des outils d'information multimédias ;
- des sites Internet :  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)  
[www.nadoz.org](http://www.nadoz.org) (plus facile d'accès, cible : collégiens et lycéens, métiers, formations en Bretagne du CAP au Bac+5)

#### Outils sur le site onisep.fr

- Services  
<http://oniseptv.onisep.fr/index.php>  
[www.monstageenligne.fr](http://www.monstageenligne.fr)  
[www.monorientationenligne.fr](http://www.monorientationenligne.fr)  
<http://geolocalisation.onisep.fr>  
[www.biblionisep.fr](http://www.biblionisep.fr)  
Le webclasseur orientation

- Sites thématiques  
[www.onisep.fr/Voie-Pro](http://www.onisep.fr/Voie-Pro)  
<http://mavoieproeurope.onisep.fr>  
<http://mavoielitteraire.onisep.fr>  
<http://mavoiescientifique.onisep.fr>  
<http://mavoieeconomique.onisep.fr>  
<http://objectifegalite.onisep.fr>  
<http://www.masecondechance.fr>

#### Pour les équipes éducatives

- 1 collection en 3 thématiques : Système éducatif, Monde professionnel, Activités de classe.
- Sur [onisep.fr](http://onisep.fr), un onglet « Espace pédagogique » : [www.onisep.fr/espacepedagogique](http://www.onisep.fr/espacepedagogique)

#### L'accompagnement des équipes éducatives

- Site Internet [www.onisep.fr/bretagne](http://www.onisep.fr/bretagne)
- Prêt professionnel
- Présentation des outils
- Formation

L'ONISEP a un lien privilégié avec le CIO et les autres informateurs.



Suite à un premier cycle de rencontres prospectives en 2012, les participants du groupe-projet « Jeunes et territoire » ont priorisé quasi unanimement la problématique de la transition douce entre la formation et le monde de l'entreprise.

Partant du principe que l'avis des principaux concernés sera toujours bénéfique pour l'amélioration de l'existant, le groupe a construit sa réflexion autour d'auditions et d'échanges avec des acteurs locaux et des membres du CODESPAR suivant plus particulièrement cette démarche.

### Calendrier

- 6 février 2013 : réunion de lancement.
- 19 février 2013 : la jeunesse dans les politiques publiques - Intervention de Patricia LONCLE (Chaire de recherche sur la jeunesse).
- 13 mars 2013 : orientation et découverte métiers – Interventions de Tiphaine RIOU (exploratoire), Rachel BOURDON (CIO de Rennes), Marie-Armelle KERBIRIOU (ONI-SEP).
- 16 avril 2013 : école et monde de l'entreprise – Intervention de Cyril BARBE (CCI Rennes) Colette BABOU (Faculté des Métiers), et Pauline GOSSE DE GORRE (Entreprendre pour apprendre).
- 18 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2013 : brainstorming, formulation de propositions, préparation de l'assemblée générale du CODESPAR.
- 2 juillet 2013 : Assemblée générale du CODESPAR – intervention de Justine LAUMAILLE, porte-parole du groupe, lors de la table-ronde sur la thématique de la transition.
- 8 juillet 2013: présentation des travaux au Bureau du CODESPAR.

## GLOSSAIRE

<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CAP</b>	Certificat d'aptitude professionnelle
<b>CCI</b>	Chambre de commerce et d'industrie
<b>CDI</b>	Centre de documentation et d'information
<b>CRIJ</b>	Centre régional information jeunesse
<b>INJEP</b>	Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire Établissement public national placé sous la tutelle du ministre chargé de la jeunesse, l'INJEP porte l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, ainsi qu'un centre de ressources destiné aux professionnels et décideurs du secteur. Il est également l'opérateur du programme européen « Jeunesse en action ». Il fait partie de l'Agence du service civique.
<b>PIJ</b>	Point information jeunesse
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques La mission de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est de promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde.
<b>ONISEP</b>	Office national d'information sur les enseignements et les professions
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>SPEL</b>	Service public de l'emploi local
<b>UDAF</b>	Union départementale des associations familiales Institution départementale, ayant le statut d'association loi 1901, les UDAF sont chargées de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant sur leur territoire départemental, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique.

### Animatrice du groupe-projet « Jeunes et territoire »

**Anne COLDEFY**

*Ligue de l'enseignement d'Ille et Vilaine,  
Présidente du CODESPAR*

### Portes parole du groupe-projet

**Justine LAUMAILLE**

**Jean-François HERVE**

### Membres permanents du groupe-projet

Le groupe projet « Jeunes et territoire » est composé de jeunes habitants de Rennes Métropole, de moins de trente ans, s'étant portés volontaires auprès du CODESPAR, par l'intermédiaire du réseau du Conseil de développement. Les membres par ordre alphabétique :

<b>Paul BOIVIN</b>	<b>Justine LAUMAILLE</b>
<b>Anne-Lise CARFANTAN</b>	<b>Maude LACHUER</b>
<b>Paul-Marie CARFANTAN</b>	<b>Lena LERIDON</b>
<b>Thomas GACHET</b>	<b>Solène LORQUIN</b>
<b>Arnaud BONNET</b>	<b>Etch KALALA</b>
<b>Guillaume DANARD</b>	<b>Marie PENET</b>
<b>Aurore GASNIER</b>	<b>Clémentine POMMIER</b>
<b>Jean-François HERVE</b>	<b>Claudine TEXIER-PANON</b>

### Remerciements

Merci à l'ensemble des intervenants pour leur contribution à la construction de ce diagnostic partagé, ainsi qu'aux membres du CODESPAR ayant participé au groupe de suivi « Jeunes et territoire ». Un grand remerciement également aux jeunes volontaires qui ont su se mobiliser sur un semestre de travaux.

### Crédits photos

**1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> de couverture (Salon de l'Étudiant) : D. GOURAY, Rennes Métropole ; autres photos : CODESPAR sauf mention contraire.**

**Cette contribution a été validée par le Bureau du CODESPAR le 17 septembre 2013.**

## Rappel du contexte et objectif de la démarche

Volontaires pour participer à des travaux au CODESPAR, un groupe de jeunes a souhaité travailler sous forme de groupe-projet sur la transition entre la formation et l'emploi chez les jeunes. Cette problématique rejoint les préoccupations des membres du CODESPAR. En effet, l'insertion professionnelle après la formation initiale est une étape cruciale du parcours de chaque personne. Et l'accès à l'emploi souhaité relève parfois du parcours du combattant.

L'objectif de ce groupe est de :

- partager et croiser des regards de jeunes citoyens, leurs expériences tout au long du processus de définition du projet professionnel puis de la recherche d'emploi ;
- selon les besoins, échanger avec des professionnels ;
- produire des propositions collectives pour améliorer l'existant.

Ces travaux se sont déroulés en lien avec des membres du CODESPAR et des acteurs locaux de l'orientation, de l'information métier, et de l'insertion professionnelle.

Cette démarche répond également à l'ambition que se sont fixés les membres du CODESPAR de faire participer plus de représentants de jeunes générations aux réflexions et travaux du CODESPAR et de co-construire avec des jeunes des questionnements, préconisations et mises en action issues du Conseil de développement.



# CODESPAR

Anticiper, mobiliser, développer

Conseil de développement économique et social  
du pays et de l'agglomération de Rennes

Agréé comité de bassin d'emploi

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
35200 Rennes

02 99 86 65 80  
[contact@codespar.org](mailto:contact@codespar.org)  
[www.codespar.org](http://www.codespar.org)

## Les contributions du CODESPAR NOVEMBRE 2013

### Pour une transition douce entre la formation et le monde professionnel



## Contact

**Céline RIGOURD**

02 99 86 65 84

[c.rigourd@codespar.org](mailto:c.rigourd@codespar.org)

Avec le soutien de

